

Comment Id'ées est devenu le leader de l'intérim d'insertion

La filiale du Groupe Id'ées vient de souffler sa 30^e bougie : l'occasion de rappeler les missions de la structure, devenue une référence nationale dans le domaine de l'insertion. Son président Patrick Choux a d'ailleurs pu présenter son modèle dernièrement à la ministre du Travail, de l'emploi et de l'insertion.



« Le travail temporaire d'insertion met en œuvre des parcours sécurisés et qualifiants », indique Patrick Choux, directeur général du Groupe Id'ées.

Vous avez été l'une des premières structures d'insertion à voir le jour dans les années 1990. Quelles étaient vos missions originelles ?

« Groupe Id'ées est né à Dijon en 1985. Son projet pédagogique et entrepreneurial d'origine reste inchangé : lutter contre l'exclusion et permettre à des centaines de femmes et d'hommes de renouer avec l'expérience du travail. Le groupe et ses filiales accompagnent vers l'emploi près de 4 000 personnes chaque année. Né en 1991, Id'ées Intérim vise à faire de l'insertion professionnelle au sein des autres entreprises. Il s'agissait de diversifier les parcours que le groupe est en mesure de proposer. »

Les entreprises ont-elles changé leur regard sur le public des ETTI (Entreprises de travail temporaire d'insertion) en 30 ans ?

« Si certains préjugés ont la vie dure, les entreprises s'aperçoivent rapidement que nos publics, qui ont connu des moments difficiles, font preuve d'une volonté et d'une énergie exemplaire. L'approche RSE des entreprises tend également à se développer et à faciliter leur engagement à nos côtés et pour l'inclusion. »

Le travail temporaire d'insertion semble toutefois encore être réservé à des missions peu qualifiées. Comment changer cela ?

« En effet, 80 % des personnes qui entrent chez Id'ées Intérim ne sont pas ou peu diplômées : avec un investissement de près de 10 % de la masse salariale dans la formation (huit fois l'obligation

légale moyenne des entreprises), le travail temporaire d'insertion met en œuvre des parcours sécurisés et qualifiants. »

Id'ées Intérim affiche 60 agences : quelle est la clé de votre modèle pour devenir le leader des ETTI en France ?

« Chez Id'ées Intérim, un salarié permanent accompagne 10 équivalents temps plein en moyenne, soit 7 fois moins de personnes que dans l'intérim ordinaire. On ne peut pas répercuter ces coûts sur nos clients, sinon nous ne serions pas compétitifs. Nous avons donc un financement d'État qui permet de prendre en charge cet accompagnement individualisé. Il représente 8 M€ sur les 60 M€ de chiffre d'affaires de notre groupe. »

Dans ce modèle, vous avez aussi innové avec votre idée de “dividende social”...

« Oui, nous avons de nombreux actionnaires dont le groupe Adecco entré au capital d'Id'ées Intérim en 1996, mais nous n'avons jamais distribué de dividendes aux actionnaires puisque notre modèle n'est pas à finalité lucrative. À la place, chaque année, nous distribuons un “dividende social” : nous rendons compte à nos actionnaires de l'impact social du groupe et du nombre de personnes accompagnées. Enfin, nos actionnaires ne peuvent pas sortir du capital et n'ont pas le pouvoir de décision puisque la gouvernance du groupe est portée par une association. »



Il a pu échanger avec la ministre du Travail

Le directeur général a pu rencontrer Elisabeth Borne il y a quelques jours, [lors de sa venue dans les locaux du Bien public](#). « Nous avons parlé d'outils de formation et j'ai évoqué la difficile mise en place de contrats pro pour nos publics », confie Patrick Choux. L'insertion ne semble pas être un item souvent évoqué par le gouvernement. « Et, pourtant, ce gouvernement a pris en compte l'apport de l'insertion dans l'économie : notre branche a été fortement soutenue et un couvercle a enfin été soulevé », avoue-t-il. Pour mémoire, Id'ées Intérim s'est engagé dans le Pacte d'ambition avec le Ministère du travail pour le développement de l'insertion par l'économie, créant une vingtaine de nouvelles agences depuis un an et demi.